

Macron confirme la disparition de l'ENA et des grands corps

Au détour d'une question, jeudi, le président a maintenu qu'il voulait « repenser la formation » et modifier le recrutement des énarques. Article du journal *Le Monde*

Par [Benoît Floc'h](#) Publié le 26 avril 2019 à 11h19 - Mis à jour le 26 avril 2019 à 12h08

« *Je souhaite que nous mettions fin aux grands corps.* » On attendait Emmanuel Macron sur la suppression de l'ENA, mais, jeudi, il a aussi évoqué une autre disparition : celle des grands corps. « *Pour faire la réforme que j'évoquais, il faut supprimer entre autres l'ENA (...) pour bâtir quelque chose qui fonctionne mieux* », a-t-il ainsi confirmé en réponse à une question.

La « réforme » en question, c'est celle de la haute fonction publique. Une administration dont le président de la République a assuré qu'elle ne pouvait « être tenue à l'écart d'une modernisation indispensable ». Il veut changer son recrutement, parce qu'« elle ne ressemble pas à la société que nous sommes » : trop d'enfants issus de la bourgeoisie, pas assez des familles les plus modestes. Il veut « repenser la formation », souvent considérée comme « un moule à pensée unique », a-t-il reconnu, alors qu'il avait rejeté cette critique en octobre 2018. Enfin, il veut s'attaquer à la carrière des hauts cadres, notamment, donc, en « mettant fin aux grands corps ».

« Trop de monde à Paris »

Les grands corps, c'est un millier de très hauts fonctionnaires répartis au sein de l'Inspection générale des finances, la Cour des comptes, le Conseil d'Etat, les Mines et les Ponts. Pour ces deux derniers corps, il s'agit essentiellement d'élèves issus de Polytechnique. On accède aux trois premiers en figurant dans les meilleures places du classement de sortie de l'ENA.

Ce que le président de la République a toujours dénoncé. « *Aujourd'hui, quand on a réussi les bons concours, on est garanti d'un succès ou d'une protection à vie*, a-t-il relevé jeudi. *Est-ce totalement juste ? Est-ce totalement bénéfique ? Non.* » Même s'il a lui-même emprunté ce chemin en passant par l'Inspection des finances, il y voit aujourd'hui une rente indue.

« *Son idée, ce n'est pas de supprimer la Cour des comptes ou le Conseil d'Etat*, décrypte l'un de ses proches. *Mais de faire en sorte que l'on n'accède plus à ces grands corps directement en sortant de l'ENA. Les jeunes énarques doivent débiter leur carrière par le terrain, les responsabilités opérationnelles.* »

Pour le détail, cependant, il faudra encore attendre. Le président de la République a annoncé avoir demandé à Frédéric Thiriez, énarque, avocat auprès du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes et ancien président de la Ligue de football professionnel, de faire des propositions. La réforme de la haute fonction publique s'inscrit dans un tout : jeudi soir, M. Macron a assuré qu'il entendait répondre au besoin de proximité exprimé par les Français. « *L'Etat doit repenser son action sur le terrain* », a-t-il dit. « *Nous avons trop de monde à Paris qui prend des décisions ou décide des règles sans jamais voir les problèmes ou les gens* », a-t-il déploré en annonçant : « *Je veux que l'on remette plus de fonctionnaires sur le terrain qui apportent des solutions et qu'on supprime plus de postes en administration centrale.* »

La suppression de 120 000 postes de fonctionnaires en suspens

Effet d'annonce ou vrai tournant ? Emmanuel Macron s'est dit ouvert à l'abandon de sa promesse de campagne de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires sur le quinquennat. « *Au vu de cette sortie du grand débat, il faut qu'on soit réalistes*, a justifié le président de la République. *Et donc je*

demandera d'ici à l'été au gouvernement de me donner son analyse et de voir si c'est tenable. J'assume totalement, si ce n'est pas tenable, d'abandonner cet objectif. »

Le chef de l'Etat semble donc avoir entendu l'une des critiques récurrentes qui lui était adressée par les syndicats de fonctionnaires : comment promettre plus de service public et, dans le même temps, moins de fonctionnaires ? « *Quand on doit réinvestir dans la sécurité, l'éducation, la justice, je ne vais pas donner des injonctions contradictoires au gouvernement* », a précisé M. Macron, tout en affirmant qu'il n'abandonnait pas l'objectif de baisser la dépense publique.

La promesse concernait 50 000 postes dans la fonction publique d'Etat et 70 000 dans les collectivités locales. A ce stade, seuls 6 000 postes de fonctionnaires ont été supprimés. Il en reste donc théoriquement 34 000 à trouver pour le gouvernement d'ici à 2022. Tenable ? Le rythme des départs en retraite minimise l'effort à accomplir. En 2017, 140 000 fonctionnaires ont liquidé leur retraite, contre 126 000 en 2016 (+ 11,1 %). Sur le quinquennat, un fonctionnaire sur quatre ou sur cinq sera parti à la retraite.